

Le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, l'École des loisirs et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) lancent un concours de dessin sur l'éducation bienveillante

Via son magazine *Vies de famille*, la Cnaf s'associe à la démarche de sensibilisation souhaitée par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes autour des violences utilisées comme mode ordinaire d'éducation.

Vies de famille, le magazine des Caf, lance aujourd'hui un grand concours de dessin sur le [site caf.fr](http://site.caf.fr). Enfants et parents sont invités à exprimer leurs réactions faces aux violences ordinaires d'éducation et à les traduire en dessin, en finalisant l'illustration initiée par Jean-luc Englebert de l'École des loisirs.

Le sujet de l'éducation non violente, déjà positionné dans le livret des parents diffusé depuis le 11 avril dernier aux parents qui attendent leur premier enfant, rencontre encore des réactions partagées, mitigées : entre banalisation, moquerie et désintérêt.

La meilleure connaissance du développement de l'enfant et de ses besoins, en particulier dans le champ relationnel, encourage aujourd'hui à favoriser l'éducation bienveillante, notamment dans les familles. Cela passe par une ambition forte vis-à-vis des dispositifs financés par la branche Famille : la convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 signée entre l'Etat et la Cnaf double les crédits de la branche Famille dédiés au soutien à la parentalité.

Les Caf et le ministère partagent donc des objectifs communs avec ce concours de dessin : entendre ce que les enfants ont à dire sur les violences ordinaires d'éducation, encourager une réflexion du côté des parents et favoriser un échange entre parents et enfants sur le sujet au travers du dessin.



Contact presse

Coralie Beylot
coralie.beylot@cnaf.fr
01 45 65 68 84

Les modalités du concours

- Ouvert à tous, sans limite d'âge
- Date limite d'envoi des dessins : vendredi 30 septembre 2016
- 10 dessins sélectionnés
- Remise des prix autour du 20 novembre 2016, journée internationale des droits de l'enfant
- À gagner : un appareil photo numérique et 10 abonnements d'un an à l'École des loisirs